

PabuInfos

N° 45 | Janvier 2016

www.ville-pabu.fr



CULTURE

INAUGURATION
MÉDIATHÈQUE..... 8

ACTUALITÉS

ON EN A PARLÉ
DANS LA PRESSE.....12-13



Pierson Didier

Menuisier • Peintre

13 rue du Cosquer
22200 GUINGAMP

06 49 67 25 66

09 52 59 01 13

didi2260@live.fr



ETS ROLLAND

**AMBULANCES
TAXIS - VSL 24/24H**

**POMPES FUNÈBRES
CHAMBRES FUNÉRAIRES - MARBRERIE**

46 rue de l'Armor - PABU
10 rue Auguste Pavie - GUINGAMP

02 96 43 84 24

Lycée Professionnel

4^e
3^e

du **R**estmeur

BP
TCV

CAP
SMR

BP
SAPAT

*"Des formations
adaptées à l'emploi"*

► 4^e - 3^e à projet professionnel

► Filière Services

- CAPA Services
- BAC PRO Services aux personnes et aux territoires

► Filière Commerce

- BAC PRO Technicien Conseil Vente



LYCÉE PROFESSIONNEL DU RESTMEUR | PABU | GUINGAMP
02 96 43 70 71 - www.lycee-durestmeur.com

K TRIUM



CONCEPTEUR ET FABRICANT D'ÉTIQUETEUSES

Pose et impression-pose d'étiquettes adhésives
sur tous type de produits

Contact@ktrium.fr

Tél : 02 96 43 82 30 - Fax : 02 96 43 81 76

Z.A. RUCAER - 9 rue de la Fontaine - 22200 PABU

M s.a.r.l.
MOISAN & FILS

TRAVAUX PUBLICS • TERRASSEMENT

22200 ST-AGATHON - 06 85 07 13 53



GARAGE J.M. LE GUYADER
VENTE VÉHICULES - NEUFS ET OCCASIONS



- > Réparations toutes marques
- > Mécanique générale
- > Carrosserie
- > Peinture
- > Dépannage
- > Remorquage
- > Réparations toutes assurances

13 rue de l'Armor - 22200 PABU - **02 96 43 70 52**

NSI
NETTOYAGE

*Votre Partenaire
Propreté*

Depuis
25 ans!

Notre secteur : GUINGAMP-LANNION-PAIMPOL
PROFESSIONNELS / PARTICULIERS

RN 12 - PLOUMAGOAR 02 96 44 06 99

SOMMAIRE

Éditorial.....	3
État civil de l'année 2015.....	4
Urbanisme.....	5
Qui êtes-vous Christine Béchet?.....	6
Qui êtes-vous Gaby le Guillou?.....	7
Inauguration de la médiathèque.....	8
Festival Autour d'Elle.....	9
Téléthon 2015.....	10
Stationnement gênant sur les trottoirs.....	10
Du côté du CCAS.....	11
Entretien des trottoirs.....	11
On en a parlé dans la presse.....	12-13
Manuel Ruiz anime un petit marché hebdomadaire.....	14
Ty Pouss paysagiste au Rucaër.....	14
Le développement durable.....	15
Ça s'est passé à la médiathèque.....	16
Programme d'amélioration de l'habitat.....	17
Le nouveau compteur Linky.....	18
ETC Pabu-St-Agathon.....	19
Association des parents d'élèves du Croissant.....	19
Amicale laïque.....	20
FNACA.....	21
Club des Ajoncs d'Or.....	22
Calendrier des manifestations.....	22

ÉDITORIAL



Une bonne année 2016...

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, permettez-moi de vous souhaiter une très bonne année 2016. Que chaque jour de cette nouvelle année vous apporte joie, paix, santé, bonheur et prospérité. J'ai une pensée toute particulière pour tous ceux qui connaissent la solitude, qui sont éprouvés par la maladie, ceux qui pleurent un être cher, ceux qui recherchent désespérément un emploi...

A cause de la baisse des dotations de l'État, qui génèrera des années financièrement difficiles pour notre collectivité, nous devons continuer à gérer la commune de façon très rigoureuse. Il nous faudra nous montrer inventifs, créatifs, combatifs et innovants pour atteindre nos objectifs et maintenir, sinon améliorer, le niveau actuel des services à la population.

Pour cela, nous devons développer la mutualisation avec les communes avoisinantes, et réussir la fusion à venir des communautés de communes au 1^{er} janvier 2017, en faisant en sorte de ne pas accroître les dépenses de fonctionnement pour préserver notre capacité d'investissement.

Que retiendrons-nous de l'année 2015 ? Sans nul doute, cette année a été marquée par une recrudescence d'attaques djihadistes dans le monde entier, de la tuerie de Charlie Hebdo le 7 janvier (17 morts) aux attentats simultanés à Paris, au stade de France, au Bataclan et sur les terrasses des bars et restaurants des X^e et XI^e arrondissements (130 morts et 349 blessés graves). Et ceci sans compter les multiples attaques dans le monde, en Belgique, au Danemark, en Tunisie, en Turquie, en Thaïlande, au Mali, au Liban ou ailleurs. Ces événements tragiques ont profondément et durablement frappé les esprits...

Nous espérons bien sûr que ces faits dramatiques appartiennent au passé et que 2016 renouera avec la paix et la fraternité entre les hommes et les peuples.

L'année 2016 sera marquée dans notre commune par :

- l'ouverture du centre de formation d'EAG sur un terrain de 11 ha au Rucaër,
- la mise en service de 8 logements à proximité de Castel Pic ; il s'agit en fait de maisons individuelles,
- le début des travaux de viabilisation sur l'espace St-Loup, en accueillant Point Vert Le Jardin sur un terrain de 17 000 m²,
- le début des travaux du chemin des Capucins pour accueillir le pôle infanto juvénile de la Fondation Bon Sauveur sur un espace de 5 000 m²,
- la poursuite de la réflexion sur l'amélioration des conditions d'accueil des enfants de l'école du Croissant,
- la poursuite de liaisons douces sur notre commune,
- l'ouverture du parc sportif et de loisirs à proximité de l'école bilingue (espace multisport, piste VTT, parc animalier),
- l'ouverture à l'urbanisation d'un terrain permettant d'accueillir, à terme, une dizaine de constructions nouvelles.

Bonne année à tous !

Le maire, Pierre SALLIOU ■

Diffusion :

Mairie de Pabu, rue de la Mairie,
22200 Pabu
Tél. 02 96 40 68 90 - Fax 02 96 40 68 99

Directeur de la publication :

Pierre Salliou

Responsable de la rédaction :

Loïc Frémont

Comité de rédaction :

Josette Bolloch, Anthony Simon,
Denise Thomas

Conception • Graphisme

Régie publicitaire :

EdiPublic

33 av. des Temps Modernes
86360 Chasseneuil-du-Poitou
(Futuroscope) **05 49 01 44 11**



www.edipublic.com

LA COMMUNICATION
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

CONCEPTION • GRAPHISME
RÉGIE PUBLICITAIRE • IMPRESSION

EdiPublic (groupe IB Médias)

33 av. des Temps Modernes
86360 Chasseneuil (Futuroscope)
05 49 01 44 11

Plusieurs agences en France

Votre interlocuteur agence Bretagne :
Didier DAGUIN



Document imprimé en CEE : 780 219 000 21 RCS,
sur du papier issu de forêts gérées durablement,
certifié PEFC 100 % 10-31-1240

ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2015

Nous avons eu la joie d'accueillir 25 nouveaux petits Pabuais :

Léa LE PROVOST.....	le 8 janvier	Colin LE FUR DESTAL.....	le 26 août
Loévan JIQUEL.....	le 8 janvier	Salsabil ACHAHBAR.....	le 25 août
Nathan TANAKA.....	le 20 janvier	Elwenn PRUAL.....	le 16 septembre
Clément OHLOTT.....	le 27 février	Lilwenn TANGUY.....	le 8 octobre
Ezekiel COUSSANTIEN.....	le 7 mars	Ylana BECHTEL.....	le 22 octobre
Dorian LOUARN.....	le 26 mars	Lily LE BRAS.....	le 23 novembre
Gabin LE GUEN.....	le 3 avril	Emma LE CORVAISIER.....	le 24 novembre
Eliséa DANIEL.....	le 4 mai	Noam LE MÉHAUTÉ.....	le 26 novembre
Eloann VAUCELLE.....	le 12 mai	Manon LE FLOC'H.....	le 26 novembre
Maelig BOIZARD.....	le 13 mai	Loann BERTÈCHE.....	le 14 décembre
Louna GUÉNNÉGOU.....	le 20 mai		
Amélie GHERMAN.....	le 27 juin		
Arthur CARO.....	le 12 juillet		
Liam LE BONNIEC.....	le 26 juillet		
Noam BEKHTI.....	le 18 août		

Nous avons eu le plaisir de célébrer le mariage de :

Etienne PHAM et Audrey CIARAVOLA.....	le 18 juillet	Thomas SUC et Olivier LE MERRER.....	le 5 septembre
Edwin CORRIO et Amandine DÉRÉAT.....	le 1 ^{er} août	Serdar AKHAN et Angélique POLAT.....	le 9 décembre
Joanne MABIN et Nathalie CHARVOLIN.....	le 8 août	Jean-Louis CLÉRET et Malika LE JEUNE SIDORENKO.....	le 12 décembre

Nous nous sommes associés à la peine des proches de :

Marie GAL, 94 ans.....	le 3 janvier	Yves LE COGUEN, 99 ans.....	le 9 juillet
Anna-Marie HERNOT, 94 ans.....	le 7 janvier	Arthur CARO, 1 jour.....	le 12 juillet
Michel GÉRARDIN, 75 ans.....	le 11 janvier	Andrée LE GUYADER, 91 ans.....	le 21 juillet
Jean-Claude MARQUIER, 58 ans.....	le 16 janvier	Simone LEBRETON, 83 ans.....	le 23 juillet
Roger LE QUÉRÉ, 94 ans.....	le 17 janvier	Luc JAUME, 88 ans.....	le 27 juillet
Anna COURSON, 94 ans.....	le 21 janvier	Félix MENCOBONI, 88 ans.....	le 30 juillet
Gérard CORRE, 76 ans.....	le 4 février	Jeanne DAFFNIET, 91 ans.....	le 31 juillet
Marie BLÉVENNEC, 91 ans.....	le 6 février	Marie SAVIDAN, 93 ans.....	le 3 août
Rolande MARTIN, 90 ans.....	le 12 février	Pierre LANCIEN, 89 ans.....	le 4 août
Ghislaine RUFFIER-LANCHE, 86 ans.....	le 16 février	Bernard BRUNEL, 90 ans.....	le 4 août
Anne LE BOUILLE, 92 ans.....	le 16 février	Albert DRONIOU, 68 ans.....	le 4 août
André PAYART, 77 ans.....	le 28 février	Anne CORNIC, 79 ans.....	le 7 août
Hippolyte BÉNECH, 81 ans.....	le 5 mars	Denise PRIGENT, 93 ans.....	le 10 août
Yvette CHAO, 90 ans.....	le 6 mars	Yves CAVAN, 94 ans.....	le 24 août
Christine LE SAINT, 68 ans.....	le 12 mars	Pierre ROUVILLOIS, 91 ans.....	le 26 août
Francis TOUDIC, 89 ans.....	le 15 mars	Marie-Claire FAUGERAS, 73 ans.....	le 28 août
Yvonne KERHERVÉ, 89 ans.....	le 11 avril	Mélanie GUENNEGOU, 25 ans.....	le 31 août
Marie TANGUY, 88 ans.....	le 13 avril	Colette LE POURHIET, 84 ans.....	le 31 août
Jeanne CLOAREC, 104 ans.....	le 16 avril	Yves LE CAIN, 95 ans.....	le 5 septembre
Jules LE GALL, 76 ans.....	le 21 avril	Emilienne BÉNECH, 83 ans.....	le 9 septembre
Hélène PASTOL, 78 ans.....	le 1 ^{er} mai	Pierre BRANCHEREAUD, 95 ans.....	le 17 septembre
Jean-Yves DUDORET, 60 ans.....	le 10 mai	Suzanne PASQUIET, 94 ans.....	le 22 septembre
Pierre SIMON, 88 ans.....	le 20 mai	Géraldine BACHA, 74 ans.....	le 29 septembre
Marie-Françoise ROÏC, 91 ans.....	le 22 mai	Yvette POULARD, 81 ans.....	le 2 octobre
Céline BUZULIER, 92 ans.....	le 24 mai	Jacqueline FAMEL, 66 ans.....	le 6 octobre
Nicolle GILLOT, 72 ans.....	le 15 juin	Jeanne BOILLEAU, 85 ans.....	le 8 octobre
Guy GESLIN, 79 ans.....	le 28 juin	Yvette CAOUSSIN, 77 ans.....	le 22 octobre
Marie FÉJEAN, 85 ans.....	le 27 juin	Christian LE TALLEC, 69 ans.....	le 26 octobre
Josiane HENRY, 57 ans.....	le 29 juin	Robert LE DANTEC, 85 ans.....	le 27 octobre

Onésime JÉGOU, 87 ans.....le 29 octobre
 Marie LE JEANN, 99 ans.....le 3 novembre
 Sophie PHILIPPE, 48 ans.....le 7 novembre
 Hervé LAVENANT, 65 ans.....le 24 novembre
 Marie HÉLARY, 92 ans.....le 26 novembre
 Yves LE GALL, 86 ans.....le 2 décembre
 Georges DUCHÊNE, 84 ans.....le 5 décembre
 Gilbert LE ROY, 77 ans.....le 7 décembre
 Marie-Louise ALEXANDRE, 91 ans...le 8 décembre

Marie Germaine MALÉDANT, 90 ans le 15 décembre
 Marcel CIVY, 81 ans.....le 16 décembre
 Marie LE GUILLOUX, 78 ans.....le 16 décembre
 Emile PODEUR, 81 ans.....le 18 décembre
 Marie MICHEL, 95 ans.....le 19 décembre
 Louise LE PAGE, 89 ans.....le 27 décembre
 Alice LE GOFF, 90 ans.....le 27 décembre
 Bernard HÉLARY, 74 ans.....le 31 décembre

LES STATISTIQUES DE L'ÉTAT CIVIL

Les services de l'état civil ont enregistré 637 naissances sur le pôle de santé de Guingamp (317 garçons et 320 filles) dont 25 petits Pabuais (14 garçons et 11 filles).

Pour comparaison, en 2014 : 637 naissances dont 25 Pabuais et en 2013 : 638 naissances dont 18 Pabuais. Les chiffres sont donc stables pour le pôle de santé. En ce qui concerne la commune de Pabu, le nombre de naissances est également identique à 2014, ce qui est encourageant. En 2013, il n'était que de 18.

Comme à l'habitude, voici le palmarès des prénoms :

Chez les garçons, comme en 2014, Mathis (6 fois), Mathys (1 fois), Matis (1 fois) arrive en

tête, donné 8 fois au total, suivi de Nathan donné 7 fois. Sont ensuite ex-æquo Léo, Ewen (5 fois) et Ewenn (1 fois), Nolan (4 fois) et Nolann (2 fois), donnés 6 fois au total.

Chez les filles, sont ex-æquo les prénoms Emma, Inès, Lilou (4 fois) et Li-Lou (1 fois), Lya, Louane (4 fois) et Louanne (1 fois), Manon donnés 5 fois au total. Chloé, Jade et Lola, arrivés en tête l'année dernière, n'ont été donnés respectivement que 3, 1 et 4 fois.

Au niveau national, c'est Léo et Louise qui arrivent en tête.

Aucun des 25 petits Pabuais ne porte ces prénoms et, comme l'an dernier, ils ont tous des prénoms différents.

Ce sont également 6 unions que nous avons eu le plaisir de célébrer. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à ces nouveaux couples.

Sur cette même période, 74 Pabuais nous auront quittés, décès auxquels s'ajoutent ceux enregistrés au niveau du centre hospitalier, soit au total 456 décès. Ce chiffre important s'explique par le décès de personnes âgées hébergées en maison de retraite ou en EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et par les décès survenus au pôle de santé. 33 personnes de moins de 60 ans y sont décédées en 2015, contre 30 en 2014 et 24 en 2013.

Nous nous associons à la peine des familles concernées.

URBANISME

L'activité du service de l'urbanisme a été soutenue en 2015, puisque nous avons traité :

- > 8 demandes de permis de construire dont 4 pour des maisons individuelles, 1 pour un cabinet infirmier,
- > 6 autorisations de travaux dont la rénovation de la bibliothèque, l'aménagement de l'hôpital de jour du service de rééducation fonctionnelle du centre hospitalier, et plusieurs dossiers de mise aux normes d'accessibilité pour les établissements recevant du public
- > 60 demandes de certificat d'urbanisme, dont on sait qu'ils sont souvent le préalable à des cessions à venir
- > 43 déclarations d'intention d'aliéner (dans le cas de vente de biens), dont :
 - 5 pour des terrains à bâtir
 - 37 pour des maisons, ce qui témoigne de l'attractivité de la commune
 - 1 pour un commerce, le Ty Bihan. La reprise de ce restaurant, fermé depuis plusieurs mois, a été la bonne nouvelle de fin d'année.

Josette BOLLOCH
 Adjointe à l'état civil et à l'urbanisme ■

PORTRAIT

Qui êtes-vous Christine Béchet ?

Je suis née le 27 novembre 1961 à Guingamp, et j'ai déménagé plusieurs fois car mon père était dans la Marine Nationale. Après une scolarité au collège Prévert, puis au lycée Pavie, j'ai obtenu un BTS assistante de direction, préparé au Lycée Rabelais à Saint-Brieuc.

Je travaille à temps partiel à Intermarché, à Saint-Agathon, en tant que responsable du rayon presse et hôtesse de caisse, et ce depuis 1988.

PARLEZ-NOUS DE VOTRE FAMILLE.

Je suis mariée avec Dominique depuis 1981 et nous avons trois enfants, Laëticia, Guillaume et Christelle, et un petit-fils de dix mois, Killian, qui fait notre bonheur. Nous demeurons à Pabu, rue du Chemin Vert, depuis 1988, après avoir habité Saint-Agathon.

QUEL A ÉTÉ VOTRE ENGAGEMENT MUNICIPAL ?

Je n'ai jamais exercé de mandat municipal, mais j'ai été candidate sur la liste d'Armelle Jouanigot en 2008. J'ai collaboré activement au sein de l'association des parents d'élèves de l'école du Croissant, pendant toutes les années de scolarité de mes enfants ; j'aime beaucoup le contact avec les gens. C'est donc mon premier mandat et j'ai été élue sur la liste de Guillaume Louis.

QUEL EST VOTRE RÔLE AUJOURD'HUI ?

Je suis membre des commissions urbanisme et affaires scolaires, et du CCAS. Ce sont des commissions très différentes, mais très intéressantes, notamment les affaires scolaires. C'est pour moi une découverte qui me permet d'apprendre beaucoup sur le fonctionnement de la commune.



QUELLES SONT LES RÉALISATIONS DONT VOUS ÊTES LA PLUS FIÈRE ?

Je n'ai pas participé à ces réalisations, mais je trouve que les équipements de l'espace sportif du Croissant, et notamment le parcours accrobranches et le parcours de santé, sont une réussite.

J'espère que l'aire de loisirs au bourg connaîtra le même succès, et que le centre de formation d'En Avant aura des répercussions positives.

Je reconnais également que le centre bourg a énormément changé en dix ans.

QUELS SONT VOS PROJETS ?

Dans la perspective de la fusion des intercommunalités, je souhaiterais que les nouveaux locaux qui s'avéreront nécessaires soient réalisés sur Pabu. Je souhaite également qu'il y ait une réhabilitation de l'habitat permettant une augmentation du nombre d'habitants, et d'avantage d'emplois sur la commune.

Enfin, je désire avoir toujours cette envie de servir la commune. Puisque vous me donnez la parole, je termine en souhaitant à toutes les Pabuaises et tous les Pabuais une très bonne année 2016.

La Rédaction ■

PORTRAIT

Qui êtes-vous Gaby Le Guillou ?

Je me prénomme Gabriel, mais depuis tout petit tout le monde m'appelle Gaby. J'ai 48 ans, je suis né à l'hôpital de Pabu et j'y travaille aussi depuis juillet 1990 où j'occupe le poste de cadre de santé en imagerie et aux archives médicales.

PARLEZ-NOUS DE VOTRE FAMILLE.

Je suis marié et j'ai deux filles qui effectuent leurs études. Maëva, 21 ans, est en dernière année d'orthophoniste à Liège, en Belgique, et Gwendoline, 19 ans, est en deuxième année de sage-femme à Rennes.

Sylvie, mon épouse, est ATSEM à l'école du Croissant à Pabu. Nous habitons Pabu depuis l'année 1991.

QUEL A ÉTÉ VOTRE ENGAGEMENT MUNICIPAL ?

J'effectue mon troisième mandat municipal. J'ai souhaité renouveler mon engagement avec cette équipe, car elle correspondait parfaitement à ma vision de la gestion d'une commune comme la nôtre. Cette équipe englobe tous les âges, un panel de corps de métiers et d'opinions. Mon engagement est en priorité le bien-être de nos concitoyens quels que soient leur âge, leur culture et leur origine.

QUEL EST VOTRE RÔLE AUJOURD'HUI ?

Aujourd'hui, je suis conseiller délégué aux affaires scolaires. Je travaille en collaboration avec Bernard Henry, adjoint aux affaires scolaires. J'assiste aux conseils d'écoles et j'anime, en collaboration avec la société de restauration Ansamble, la commission des menus. Cette



commission se réunit avant chaque période de vacances scolaires pour étudier et élaborer les menus.

QUELLES SONT LES RÉALISATIONS DONT VOUS ÊTES LE PLUS FIER ?

Toujours au niveau des écoles, la première tranche des travaux au niveau de l'école du Croissant qui avait été menée par Jean-Yves Déréat, adjoint aux affaires scolaires du précédent mandat.

Sous ce mandat, la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires et la réorganisation des emplois du temps des agents des écoles.

QUELS SONT VOS PROJETS ?

La seconde tranche de travaux à l'école du Croissant.

Mon souhait : pouvoir apporter au bourg de Pabu la même attractivité que nous avons créée au niveau du plateau sportif du Croissant.

La Rédaction ■



Frédéric Lavigne, sous-préfet de Guingamp, coupe le ruban inaugural.

LE SOUS-PRÉFET DE GUINGAMP INAUGURE LA MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 7 NOVEMBRE, DE NOMBREUX INVITÉS
SE PRESSAIENT DEVANT LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE.

En présence de Josiane Corbic, conseillère régionale, Laurence Corson, conseillère départementale, Bernard Hamon, président de Guingamp Communauté, de plusieurs élus des communes voisines, des responsables associatifs et de la majorité des membres du conseil municipal, Frédéric Lavigne, sous-préfet de Guingamp a coupé le ruban inaugural.

Pierre Salliou, maire, a ensuite convié les invités à une visite de la médiathèque sous la conduite de Loïc Frémont, adjoint en charge de la culture, qui a expliqué les travaux réalisés en régie et par les entreprises, et présenté l'exposition de peintures réalisées par les adultes handicapés du Satra au Rucaër, exposition qui est restée trois semaines à la médiathèque. Puis Loïc Frémont a invité les personnes présentes à une découverte des lieux, guidée par Emilie Coz, bibliothécaire.

Le maire a ensuite proposé aux invités de gagner la salle d'expression corporelle, où Mélanie Fort, professeur de danse à l'Atelier chorégraphique, a présenté un spectacle de haute qualité, avec une quinzaine de danseuses, qui a enchanté le public présent.



Les danseuses ont évolué devant un public conquis.

Tout le monde s'est retrouvé ensuite dans la salle du conseil de la mairie pour les prises de parole. Pierre Salliou, maire, a présenté la commune au sous-préfet, puis a fait un rapide historique de la médiathèque. **«A l'heure où l'on décerne les grands prix littéraires, le Goncourt, le Renaudot, le Femina, le Médicis..., à l'heure où trois femmes écrivains, à savoir Delphine de Vigan, Christine Angot, Amélie Nothomb, trustent les ventes, il est bon de rappeler que le livre résiste au numérique, que le papier regagne du terrain, que les liseuses électroniques n'ont pas réussi à détrôner le livre papier qui occupe, ici et ailleurs, et semble-t-il durablement, les étagères»** a-t-il ensuite déclaré, avant de conclure son intervention par cette formule **«Formons le vœu que ce nouvel outil soit à la mesure de nos espérances passées et de nos desseins futurs»**.

Josiane Corbic a ensuite pris la parole pour rappeler que le Conseil régional avait attribué une subvention de 8 800€ au titre

du programme LEADER-FEADER, dans le cadre d'un partenariat Etat-Région-Pays Puis, Laurence Corson a rappelé que le Conseil départemental n'avait pas été l'un des financeurs de ce projet, mais qu'il participait au fonctionnement des

bibliothèques et médiathèques par le biais de la BCA, la bibliothèque des Côtes-d'Armor et son bibliobus.



Le sous-préfet prend la parole.

Pour sa part, Frédéric Lavigne, sous-préfet, a souligné la qualité du maire pour présenter des dossiers complets qui témoignent du dynamisme de la commune, puisque l'Etat a accompagné régulièrement la commune dans ses projets depuis cinq ans. La rénovation de la médiathèque a bénéficié d'une subvention de 15 571€ au titre de la DETR. Le sous-préfet a conclu son intervention en citant Stephen King, écrivain américain **«Quand tout le reste a échoué, laissez tomber et allez à la bibliothèque»**.

Loïc FREMONT,
Adjoint en charge de la culture ■

PLOUMAGOAR
ST-AGATHON
PABU
PLOUISY



Festival
autour
d'elle

27 FEVRIER AU
13 MARS 2016



Comm. Coop. - Communauté de communes du Pays de l'Agathon - 0298 21 11 11

TÉLÉTHON 2015

Notre journée TÉLÉTHON s'est déroulée le samedi 28 novembre sous un temps un peu frisquet, mais heureusement sans pluie.



Les participants avant le lancement des activités.

Plus de 120 personnes se sont réunies dès 13h30, pour les différentes activités :

- Marche organisée par le Club des Ajoncs d'Or et l'Amicale Laïque
- Vélo par l'Amicale Laïque
- Jogging par Gaby
- Foot par l'AS Pabu

Différentes activités ont été également organisées :

- Course des enfants à l'école du Croissant
- Don du club de tennis
- Don de l'association des parents d'élèves du Croissant
- Don d'une recette d'un bal du club des Ajoncs d'Or et de la FNACA

COUP DE CŒUR

Un petit coup de cœur pour la première participation des parents d'élèves du Croissant, pour la mobilisation des cyclos et la participation active de la commission municipale des enfants, pour le service du café et du chocolat.

Les diverses activités ont permis de récupérer la somme de 1 742€. Depuis sa création, nous avons réuni la somme totale de 18 402€.

*Bernard HENRY
Adjoint aux associations et coordinateur TÉLÉTHON ■*



Présentation du chèque qui sera remis à l'AFM.

STATIONNEMENT GÊNANT SUR LES TROTTOIRS

Nous sommes très régulièrement interpellés par les piétons gênés par le stationnement de véhicules sur les trottoirs de la commune.

Le Code de la Route nous rappelle la nécessité de protéger les piétons. Le stationnement sur trottoir oblige de nombreuses personnes à marcher sur la chaussée. Les personnes à mobilité réduite et les enfants en sont les premières victimes.

Ce type de stationnement est surtout pratiqué devant le domicile sachant que, dans plus de la moitié des cas, il existe des alternatives : parkings à proximité ou à l'intérieur des propriétés.

Nous ne pouvons tolérer le stationnement « à cheval » qu'aux deux conditions suivantes :

- qu'un passage d'un mètre au moins soit laissé pour les piétons et les poussettes.
- que ces stationnements soient effectués de manière à gêner le moins possible la circulation des autres véhicules.

Après une période de sensibilisation de 2 mois, nous avons décidé de sanctionner les contrevenants à partir du 1^{er} avril, sachant que ces derniers s'exposent à une verbalisation minimum de 35 €.

La Rédaction ■

DU CÔTÉ DU CCAS...

Ateliers Équilibr'Âge

Du 1^{er} octobre au 8 décembre 2015, une fois par semaine, une trentaine de personnes de Pabu et des communes de Guingamp Communauté ont participé aux ateliers Équilibr'Âge mis en œuvre par le CCAS de Pabu.

Sous la houlette de Frédéric Lépée, kiné à Guingamp, et membre de Kiné Ouest Prévention, les participants ont marché sur une ligne au sol, fait des flexions, extensions, enjambé des obstacles, des petites haies, appris à tomber sans se faire mal en prenant soin de bien prendre leurs appuis pour se relever.

Lors de la dernière séance, ils ont été notés afin de mesurer les progrès réalisés par rapport à la première séance.

C'est à regret qu'ils se sont séparés après la dernière séance, une ambiance conviviale régnait dans les deux groupes.



Un des participants au cours d'un atelier.



Quelques membres du CCAS avant une distribution.

Colis de Noël aux Aînés

Entre le 15 et le 23 décembre, le maire et les membres du CCAS se sont retrouvés pour assurer la distribution des 176 colis aux aînés de la commune, âgés de 81 ans et plus.

Sur ces 176 personnes, 31 résident dans les structures d'accueil (les Hortensias, Ty-Névez, la Petite Montagne, Beau-Chêne, Keranno et Résidence de l'If) ; les autres sont toutes à domicile et 16 ont le bonheur de vivre en couple.

Je tiens à remercier les membres du CCAS, pour avoir participé à la distribution des colis, moment de partage et de convivialité très apprécié de tous.

J'en profite pour souhaiter à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2016.

Denise THOMAS
Adjointe aux Affaires sociales ■

ENTRETIEN DES TROTTOIRS... ET SI CHACUN S'Y METTAIT !

A compter du 1^{er} janvier 2017, il sera interdit aux collectivités locales d'utiliser des herbicides et des pesticides sur la voie publique. L'objectif est de préserver notre environnement, mais aussi d'agir pour protéger notre santé et la biodiversité.

Cette mesure impliquera une surcharge de travail pour les employés des services municipaux pour maintenir un état constant de propreté mais, après tout, ne serait-il pas possible de leur donner, ne serait-ce qu'un petit coup de pouce ? Un petit geste de chacun, au droit de sa propriété, pour nettoyer son trottoir deux ou trois fois par an, est-ce inconcevable ? On peut même l'envisager dans le cadre d'une solidarité de voisinage et ainsi redonner du lien à notre quartier, à notre hameau ! A l'image des petits ruisseaux qui font les grandes rivières, l'addition de ces petits gestes citoyens participera à l'amélioration de notre cadre de vie.

Rappelons que ce désherbage devra être réalisé par arrachage ou binage, le recours à des produits phytosanitaires étant rigoureusement interdit.

L'entretien des trottoirs et des caniveaux est nécessaire pour maintenir notre commune dans un état constant d'hygiène et de propreté. Les propriétaires et locataires sont invités par ailleurs, en toute saison, à balayer fleurs, feuilles ou fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs et ce jusqu'au caniveau, en veillant à ne pas obstruer les regards d'eau pluviale. Il en est de même de la neige ou du gel en période hivernale.

D'autre part, il est bon de rappeler que les arbres et les haies plantés en bordure des voies communales et des trottoirs, ne doivent pas compromettre la commodité et la sécurité de la circulation des piétons lorsqu'ils circulent sur ces espaces. Ceux-ci devront être taillés à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Le responsable des services techniques,
Hervé LE CORRE ■

ON EN A PARLÉ DANS LA PRESSE...



Les médaillés entourés des élus.

Réception des médaillés du travail

Le 10 octobre, une réception était organisée par Loïc Frémont, adjoint en charge de l'artisanat et du commerce, pour honorer les médaillés du travail des promotions 2013 et 2014, en présence de plusieurs élus, dont le maire, Pierre Salliou.

Les médaillés sont les suivants : **Grand or** (40 ans d'ancienneté) : Jean-Jacques Le Cuziat, Jean-Luc Le Morvan, Patrick Le Pape ; **Or** (35 ans d'ancienneté) : Patrick Bouron, Marc Le Coz, Yann Goïc, Patrick Toullélan, Louissette Le Roux ; **Vermeil** (30 ans d'ancienneté) : Floriane Le Jan, Claude Mahé, Yolande Coquet, Eric Le Salver ; **Argent** (20 ans d'ancienneté) : Jérôme Maison, Philippe Cojean. Par ailleurs, Bruno Montfort a été promu chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques.

Exposition « Lumière »

Une exposition intitulée « Lumière » a été présentée à la mairie du 5 au 17 octobre, l'année 2015 ayant été déclarée année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière par l'UNESCO. La lumière est indispensable à notre vie sur Terre, et les connaissances scientifiques, techniques et culturelles sur la lumière représentent un volet majeur de l'histoire de la civilisation humaine.



Loïc Frémont présente l'exposition.

Les amis du moulin à l'ouvrage !

Quelques membres de l'association « Les amis de Milin Kerhré » se sont retrouvés samedi 3 octobre et samedi 17 octobre, dès 9h du matin, afin d'éclaircir le chemin qui mène au lavoir de Kerhré, rue du Moulin. L'objectif était de bien dégager le chemin pour faciliter l'accès aux services techniques de Pabu qui auront pour mission d'enlever ultérieurement les boues qui, au fil du temps, ont recouvert le lavoir.

Les voisins du quartier se sont donné pour mission, en s'appuyant sur les compétences communales, de dégager le lavoir, de le mettre en valeur, et par la suite, de tenter de créer un sentier de randonnée à proximité pour mieux le faire connaître du public. L'équipe s'est mise au travail de bonne heure, sous l'œil attentif de Claude, le seul du groupe à avoir connu le lavoir en activité étant jeune...



Les bénévoles de l'association à l'ouvrage.

Que de souvenirs à partager !



Pierre Salliou et les visiteurs devant le colombier de Munehorre.

Les journées européennes du patrimoine

Les journées européennes du patrimoine ont connu un très beau succès à Pabu. Sur les deux jours, les guides bénévoles (Pierre Salliou et Loïc Frémont) ont comptabilisé une vingtaine de personnes à l'église Saint-Tugdual et près d'une centaine de personnes à la visite du parc du château de Munehorre (chapelle, colombier, orangerie, calvaire) dont les propriétaires avaient aimablement autorisé l'ouverture et la visite de leur propriété. Sur ce dernier site, les organisateurs ont dû refuser des visiteurs arrivés trop tardivement pour bénéficier des commentaires.



Yves Morice présente l'exposition en présence des Pabuais du club.

Photo Passion expose à la mairie

Le 17 octobre, les membres pabuais du club Photo Passion de Ploumagoar ont installé une exposition sur le thème du camellia. Forte d'une soixantaine d'adhérents, dont treize Pabuais, cette association présidée par Rémy Chermat a pour but l'amélioration des conditions de prises de vues photographiques pour une utilisation privée.

L'exposition présentée en mairie a été réalisée dans le cadre du festival du camellia ; les photos ont été prises en majorité par des adhérents du club dans la propriété de Fanch Le Moal, spécialiste du camellia, et initiateur du festival.

ON EN A PARLÉ DANS LA PRESSE...



Les membres du jury.

Réception des lauréats du concours des maisons fleuries

Les lauréats du concours des maisons fleuries 2015 ont été reçus le 5 décembre par la municipalité. Les membres du jury étaient représentés par Mireille Le Pessot, adjointe à Plouisy, Dominique Caro, conseiller en charge du fleurissement et Yolande Siviniant, conseillère municipale.

Le maire, Pierre Salliou, a félicité les lauréats pour leur investissement et Dominique Caro les a remerciés pour leur participation à l'embellissement de la commune, avant de donner lecture des résultats de ce concours, qui comprenait quatre catégories.

Jardins de moins de 1 000 m² :

1 - Daniel Le Bolloch - 33, rue Jean-Louis Martin ; **2 ex-aequo** - Emile Jacob - avenue Pierre Loti et Gisèle Fraval - 33, rue Eric Tabarly ; **3** - Viviane Steunou - 4, rue des Camellias ; **4** - Jean-Pierre et Joëlle Colivet - 3, square Pierre de Ronsard ; **5** - Denise Gal - 11, rue de Goas-ar-Vran.

Jardins de plus de 1 000 m² :

1 - Louis Le Flour - 6, La Villeneuve.

Façades fleuries seules :

1 - Christophe Even - 13, rue des Camellias.

Parcs et grands jardins privés visibles de la rue ou ouverts au public :

1 - Daniel Lemaître - Rue du Moulin.

Le Noël de mon enfance à la mairie

La commission animation culturelle a mis en place une exposition intitulée « Le Noël de mon enfance » dans la salle du conseil de la mairie, qui était visible du 21 décembre au 9 janvier. Des élus et des particuliers ont accepté de confier des jouets de leur enfance qui ont été disposés par thèmes. Certains d'entre eux ont près de 70 ans, et plusieurs ont été réalisés de façon artisanale par un parent ou un proche.

Une vingtaine de personnes ont confié des témoignages écrits sur ce que fut le Noël de leur enfance ; une dizaine d'autres ont accepté de confier leurs souvenirs à la caméra, dont Francine Guillerm, 98 ans, doyenne de Pabu. Un petit film vidéo tournant en boucle présentait ces témoignages.

Outre les nounours anciens ou les poupées et baigneurs, on pouvait admirer divers petits meubles en bois, des petits sabots d'enfants, un train électrique des années 50 et même une orange et un « Petit Jésus » en sucre dans son sabot en chocolat...



Une vue générale de l'exposition.



Pierre Salliou présente ses vœux à l'assemblée.

Cérémonie des vœux du maire

Vendredi 8 janvier, plus de 300 personnes avaient pris place dans la salle des fêtes pour assister à la cérémonie des vœux du maire à la population et aux associations. Le sous-préfet de Guingamp, de nombreux élus des communes voisines et des représentants des professionnels et du monde associatif de Pabu avaient également répondu à l'invitation.

A la mémoire des victimes des attentats de janvier 2015, l'assemblée a d'abord été conviée à regarder la vidéo d'une chanson interprétée par un chœur d'enfants, écrite au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 à New-York. Les enfants de la commission municipale ont ensuite souhaité une bonne année aux invités, puis Josette Bolloch, adjointe en charge de l'urbanisme et de l'état civil, et Yvon Le Guichard, directeur général des services, ont pris la parole à leur tour.

Le maire, Pierre Salliou, a présenté ses vœux **« les plus sincères de santé, de bonheurs partagés, de solidarité et de réussite dans vos projets aussi bien collectifs que personnels »**. Il a évoqué les projets phares de 2016 pour la commune, son territoire et ses habitants. Avant d'inviter l'assemblée à découvrir le bilan de l'année écoulée sous forme de montage vidéo réalisé par Loïc Frémont, adjoint en charge de la communication, Pierre Salliou a conclu en disant **« Je mettrai tout mon cœur et tout ce qu'il me reste d'énergie pour que Pabu reste un territoire à taille humaine où il fait bon vivre »**. A l'issue de la projection du film, le maire a donné la parole à Frédéric Lavigne, sous-préfet de Guingamp, qui est revenu sur le rôle de l'Etat face aux attentats, mais aussi dans la politique de réaménagement territorial. Avant de partager le verre de l'amitié, tous les invités ont assisté à un spectacle de danse interprété par des jeunes danseuses de l'Atelier chorégraphique de Pabu.

MANUEL RUIZ ANIME UN PETIT MARCHÉ HEBDOMADAIRE



Manuel Ruiz.

Il a démarré son activité de producteur de légumes bio en octobre 2014, et commencé ses premières ventes en août 2015.

Manuel Ruiz a ouvert un point de vente hebdomadaire, le mardi de 16h00 à 20h00, au 21, rue de l'Armor à Pabu depuis le mois de septembre 2015.

Il exerce son activité seulement à mi-temps actuellement, car il souhaite garder un emploi salarié à mi-temps chez un maraîcher pour sécuriser ses revenus. **« Pour moi, dit-il, qui ne suis pas du milieu agricole, c'était important d'y aller progressivement pour prendre confiance, sans pression ».**

Son installation est très simple et fonctionne sans emprunt, avec peu de matériel, et avec une période de production limitée de juillet à février ; en mars prochain, il n'y aura plus de légumes et il faudra attendre le mois de juillet.

Manuel Ruiz commercialise sur des créneaux alternatifs : marché de producteurs bio à la ferme du Goazio, à Pommerit-le-Vicomte, le samedi matin de 10h00 à 13h00 (<http://fermedugoazio.wix.com>), vente dans une boutique en fin de journée, 21 rue de l'Armor à Pabu, près de l'hôpital.

Il nous confie **« en parallèle je réfléchis à un système à plein temps, probablement sur d'autres terres avec, je l'espère, un ancrage sur le même territoire ».**

A Pabu, il est accompagné d'un producteur de pain bio, Morvan Le Coz, demeurant à Saint-Adrien ; ce dernier envisage de cultiver lui-même les céréales nécessaires à la fabrication de ses produits.

Loïc FRÉMONT

Adjoint en charge de l'artisanat et du commerce ■



TY POUSS PAYSAGISTE AU RUCAËR

Quelques élus sont allés rencontrer Erwan Reuzé, créateur de l'entreprise installée à Pabu depuis un an.

Originaire de Vannes, et après une première expérience de responsable d'un rayon jardinerie, Erwan Reuzé a créé seul son entreprise à Grâces, avant de reprendre une autre petite affaire ; son entreprise compte actuellement trois salariés et une apprentie.

Ty Pouss intervient dans la création et la conception de jardins, l'entretien de parcs et jardins, mais aussi dans l'élagage à mi-hauteur en faisant appel à un grimpeur, si nécessaire. Il répond également aux appels d'offres, et compte plusieurs grandes surfaces parmi ses clients. L'entreprise possède son propre matériel, mais fait appel à la location pour les gros équipements. Devant le développement de son entreprise, Erwan Reuzé envisage l'embauche d'une personne pour assurer le secrétariat, car il ne peut passer que la moitié de son temps sur les chantiers. Son champ d'activité s'étend de Trébeurden à Saint-Brieuc, avec beaucoup d'entretien de jardins de résidences secondaires.

Loïc FRÉMONT

Adjoint en charge de l'artisanat et du commerce ■



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est la combinaison de trois piliers (Efficacité économique, Équité sociale et la Qualité environnementale) qui s'appuient sur les principes fondamentaux :

- la solidarité entre les pays
- la précaution dans les décisions
- la participation de chacun
- la responsabilité de tous

Il a pour but de concilier le progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète.



Comment participer ?

Chacun doit adopter des attitudes

• Plus sobres

- Acheter des aliments de saison peu transformés et produits localement.
- Faire sécher ses vêtements à l'air libre.
- Prendre des douches à la place de bains.

• Plus efficaces

- Trier correctement les déchets pour un meilleur recyclage.
- Utiliser des ampoules basse consommation.
- Rouler avec des pneus correctement gonflés.

• Plus performantes

- Privilégier les équipements électriques de classe A sur l'étiquette énergie.
- Rouler avec un véhicule électrique.
- Choisir des produits respectueux de l'environnement portant un écolabel.



Rappelons également que, à partir de 2017 pour les collectivités locales et de 2020 pour les particuliers, l'utilisation des produits phytosanitaires sera totalement interdite, sauf pour les agriculteurs. Cela nécessitera de changer de mode d'organisation et de gestion des espaces publics, mais pourquoi ne pas prendre les devants en incitant les habitants, qu'ils soient propriétaires ou locataires, à entretenir « leur trottoir ».

« Un développement durable doit répondre à nos besoins présents, sans que cela empêche les générations du futur de répondre aux leurs. »

Dominique CARO

Conseiller municipal en charge du fleurissement ■



BAR - TABAC

La Belle Etoile

Canal + Canalsat
Beinsport - Point internet
Terrasse

26 rue de l'Armor
22200 PABU
Tél. 02 96 43 73 66








Route de Mezennes - BP 1
22200 POMMERIT-LE-VICOMTE

02 96 21 78 45

www.voyages-nicolas.com



Sandrine Thommen anime l'atelier.

Ça s'est passé à la médiathèque...

Après plusieurs mois de travaux de rénovation et de réorganisation de l'espace, la bibliothèque, désormais médiathèque, a rouvert ses portes depuis le début du mois d'octobre.

Au placard, l'image vieillotte et poussiéreuse de la bibliothèque ! C'est une médiathèque désormais beaucoup plus lumineuse, attractive et garantissant un accès aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes, que vous aurez le plaisir de découvrir.

Enfants, adolescents, parents, passionnés ou curieux pourront à nouveau se rendre à la médiathèque pour emprunter des documents et découvrir avant tout le nouvel espace jeunesse, dorénavant accessible en rez-de-chaussée.

Vous trouverez également un nouvel espace multimédia avec deux postes à écrans tactiles permettant un accès gratuit à internet et aux outils bureautiques, accessible à tous, même sans inscription. A noter également : une connexion Wi-Fi est disponible, il suffit d'en faire la demande auprès de l'équipe de la médiathèque.

Voilà donc l'occasion parfaite de venir jeter un coup d'œil à la recherche de votre futur coup de cœur. Nous proposons les dernières sorties littéraires, de la presse, des documentaires, des

biographies, des BD...mais aussi des CD, des livres lus et un choix de DVD bientôt étoffé.

Vous recherchez un livre, un DVD, un CD que nous ne possédons pas ? Nous pouvons vous le faire parvenir par le biais de la bibliothèque départementale des Côtes d'Armor. Sollicitez-nous !

Venez découvrir la nouvelle médiathèque ! Emilie et Christelle vous y accueilleront avec plaisir.

Les animations

Mercredi 21 octobre, Sandrine Thommen, illustratrice pour la jeunesse, est venue animer un atelier destiné aux enfants et aux parents. Dans le cadre des littératures japonaises, organisées par la bibliothèque des Côtes d'Armor, Sandrine Thommen a initié les enfants à la technique d'illustration du papier découpé. Chacun a dû choisir un mois de l'année et créer des petites scénettes s'y rapportant, tout comme dans l'album jeunesse «Choses petites et merveilleuses», dans lequel Sandrine a dessiné les petits plaisirs quotidiens des enfants au Japon. Tout le monde s'y est essayé avec succès et les œuvres des artistes en herbe ont été exposées à la médiathèque.

Un atelier «décoration de suspensions de Noël» a ravi les enfants mercredi 16 décembre. Avec des paillettes, des feutres, du papier, des ciseaux et de la colle, ils s'en sont donné à cœur joie pour décorer l'objet qu'ils allaient pouvoir ramener chez eux et suspendre à leur sapin.



Emilie conte avec son Kamishibai.

PRATIQUE

Nos tarifs : les tarifs des abonnements changent ! Un emprunt DVD est maintenant possible pour tout abonnement souscrit, individuel, familial ou gratuit : 9€ pour un abonnement individuel, 15€ pour un abonnement familial et gratuit pour tout enfant de moins de 12 ans, habitant ou scolarisé à Pabu.

LES HORAIRES

Le mardi
de 16h30 à 18h30

Le mercredi
de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

Le vendredi
de 15h00 à 19h00

Le samedi
de 10h00 à 12h00

En attendant Noël, Emilie a conté aux enfants, samedi 19 décembre, plusieurs histoires, entre autres «La légende du sapin et un merveilleux cadeau en Kamishibai» et «Le Noël de Nicodème».

Prochainement à la médiathèque

Les animatrices enfance de Guingamp Communauté et Emilie, la bibliothécaire, installeront un atelier «racontines» à la médiathèque, le 26 janvier à 10h30. Comptines, histoires pour petites oreilles, ... seront de la partie.

Cet atelier est ouvert aux petits à partir de 6 mois avec un accompagnant, sur inscription à la médiathèque au 02 96 40 01 10 ■



Programme d'amélioration de l'habitat "Energie & Adaptation"



3 types d'aides pour votre habitat



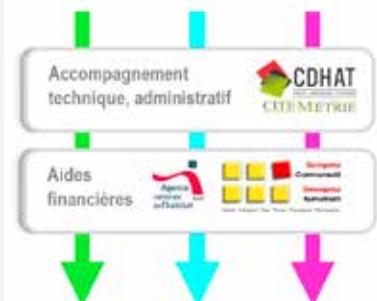
Rénover un logement, c'est répondre aux besoins essentiels du quotidien : gagner en confort, diminuer les charges de chauffage, permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite....

Mais c'est aussi ne pas laisser sa valeur patrimoniale s'écrouler avec le temps. C'est pourquoi Guingamp Communauté a mis en place le programme Energie&Adaptation : entre accompagnement à la définition d'un projet de travaux, montage des dossiers de financement et soutien financier aux travaux d'amélioration (subventions de l'Etat, de l'Agence Nationale de l'Habitat, et de Guingamp Communauté), les avantages sont nombreux. Profitez* de cette véritable opportunité pour engager des travaux d'amélioration !

Bien plus qu'une aide aux travaux...

Le programme Energie & Adaptation constitue un «Programme d'intérêt général » d'amélioration du parc de logements des communes de Guingamp Communauté. Mais outre répondre aux besoins de performance énergétique et de confort

pour les occupants, Energie&Adaptation contribue à pérenniser l'offre de logements au sein des communes et à éviter la vacance en prévenant le vieillissement et la dégradation du parc, ainsi qu'en remettant sur le marché des logements parfois inoccupés depuis plusieurs années. En somme, Guingamp Communauté fait le pari de la reconquête des communes. Car



l'attractivité d'un territoire, c'est aussi pouvoir se loger en cœur de ville ou de centre-bourg, pour profiter des commerces, services et équipements de proximité de sa commune et ainsi participer à son dynamisme.

Les effets attendus en termes d'emplois et d'activités pour le secteur du bâtiment constituent également un enjeu majeur, avec près de 2 millions d'euros de travaux générés attendus chaque année grâce à ce dispositif. Un développement économique certes...mais durable ! Car renouveler et réhabiliter le parc de logement existant et disponible, c'est aussi éviter de surchauffer (meilleure performance énergétique) et limiter l'effet de serre, mais c'est aussi, en évitant une urbanisation systématique pour accueillir de nouveaux arrivants, limiter l'artificialisation des sols et préserver les terres agricoles et naturelles du territoire.

► Améliorez la performance énergétique de votre logement !

Améliorer la performance énergétique d'un logement, c'est gagner en confort mais c'est également réaliser des économies financières importantes sur le long terme, en diminuant les charges de chauffage. Si vous êtes éligibles, un thermicien se déplacera à votre domicile gratuitement pour vous proposer un programme de travaux agréé par l'ANAH (En plus d'une partie du financement des travaux retenus, Guingamp Communauté prend en charge ces frais).

► (Re)mettez votre logement sur le marché locatif !

Outre le confort de son ou de ses futur(s) occupant(s) à un loyer abordable, la remise en état du parc locatif permet de combattre la vacance du parc et d'assurer un loyer aux propriétaires, par exemple pour les logements vacants qui nécessitent de réels travaux d'amélioration afin de retrouver preneurs.

► Adaptez votre logement au handicap ou à l'âge !

Pour gagner en confort et en sécurité dans un logement qui n'est pas ou plus adapté aux contraintes liées à votre âge ou à votre handicap, des solutions peuvent vous être proposées pour vous aider à financer les travaux nécessaires. Il peut s'agir par exemple d'installer des sanitaires adaptés, une rampe PMR... pour y faciliter la vie au quotidien.

*sous conditions

Plus d'informations auprès de votre interlocuteur CDHAT- Citémétrie au 02.96.01.51.91

Permanences tous les 1^{ers} jeudis du mois à Guingamp Communauté
11rue de la Trinité 22200 Guingamp (sauf août * Opérateur mandaté par G ueintg ajmopu Crsom fméurniéausté)
Immeuble Phébus - Rue Irène J. Curie - Zoopôle,
22440 Ploufragan - 02 96 01 51 91



ERDF déploie le nouveau compteur Linky

ERDF, entreprise de service public gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, s'apprête à remplacer à partir de décembre 2015 et jusqu'en 2021 l'ensemble des compteurs d'électricité par des appareils de nouvelle génération, les compteurs «Linky». Cette opération de modernisation concernera notre commune entre décembre 2015 et mars 2016.



Compteur Linky

Un compteur au service des consommateurs

Ces objets communicants offrent des nouveaux services aux consommateurs. Les interventions courantes pourront être effectuées à distance, sans rendez-vous et sans dérangement. Par exemple, lors d'un déménagement, la demande de mise en service sera réalisée en moins de 24h. Le relevé de consommation se fera à distance et de manière quotidienne: plus besoin d'être présent ! Chacun disposera d'un accès simple, gratuit et pédagogique à ses données de consommation depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone via un espace personnel sécurisé. Mieux informé, le consommateur pourra mieux comprendre sa consommation et donc la maîtriser. Ce nouveau compteur permettra aussi à ceux qui le souhaitent d'aller plus loin: pilotage des équipements compatibles de la maison en fonction d'un signal prix ; possibilité de développement de nouvelles offres de services de maîtrise de l'énergie ou modalités de facturation par les fournisseurs.

Un compteur au service des territoires et de la transition énergétique

Le compteur Linky s'inscrit pleinement dans la transition énergétique : économies d'énergie, augmentation de la part des énergies renouvelables, réduction des émissions de CO2. Cette nouvelle façon de consommer et de produire nécessite un réseau de distribution encore plus « intelligent », dont le compteur Linky est incontournable. Grâce aux données fournies par les compteurs Linky, ERDF pourra améliorer le service de distribution : localisation des pannes à distance et intervention plus rapide, optimisation de l'intégration de l'électricité produite par les énergies renouvelables (éoliennes, panneaux photovoltaïques, ...), augmentation du nombre de véhicules électriques pouvant être raccordés au réseau, etc.

Avec Linky, ERDF développera également des offres de mise à disposition des données pour les collectivités locales pour répondre à leurs besoins en terme de politique énergétique et d'aménagement du territoire. Des données agrégées pourront dès demain être utilisées par les collectivités territoriales, leurs conseils ou les bailleurs sociaux, qu'il s'agisse par exemple, d'analyser l'évolution des consommations avec l'arrivée d'un éco-quartier ou l'efficacité de la rénovation des bâtiments.



Installation d'un compteur.

L'accompagnement des consommateurs

Pendant ce déploiement, ERDF assurera une information claire et complète : des courriers personnalisés (précisant les coordonnées de l'entreprise de pose et le numéro vert d'assistance Linky : 0800 054 659) seront envoyés aux clients entre 30 et 45 jours avant la date de pose. L'entreprise de pose missionnée par ERDF informera le client de son passage 25 jours au moins avant la date prévue. Ces entreprises seront facilement identifiables par les clients grâce au logo «Partenaire Linky» sur les véhicules et des badges d'identification. L'opération de remplacement du compteur durera environ 30 minutes et ne sera pas facturée au client. Pour en savoir plus : <http://www.erdf.fr/linky>.

ETC Pabu - Saint-Agathon

Avec près de 200 licenciés, la saison 2015-2016 a démarré sous les meilleurs auspices. Les entraînements ont lieu du lundi au samedi pour tous les âges, des plus jeunes (4 ans, baby tennis) aux plus expérimentés. Quelques places restent disponibles à l'heure actuelle.

Résultats sportifs à mi-saison

Les équipes féminines :

- En Régionale 2, l'équipe 1 est pour le moment à la 5^e place à 2 matchs de la fin de saison grâce à des victoires contre Brest et Saint-Pol-de-Léon. L'objectif de maintien est presque atteint.
- D1 : l'équipe 2, après un début difficile, s'est parfaitement reprise en enchaînant 3 victoires consécutives. Avant les matchs retour, l'équipe de Patricia Raulo est 3^{ème}.
- D3 et D4 : les équipes 3 et 4 ont réalisé une très bonne première partie de saison en terminant toutes les deux à la seconde place de leur poule initiale, et disputeront après Noël les poules montantes afin d'accéder à la division supérieure.

Les équipes masculines :

L'équipe 1 disputera son championnat de Pré Nationale à partir de mai et recevra Dinan-Taden le 1^{er} mai, et Saint-Brieuc le 29 mai sur les courts extérieurs de Saint-Agathon.

L'équipe 2 avec un bilan de 2 défaites pour 1 victoire occupe la 7^e place et le maintien s'annonce difficile.

L'équipe 3 en D2, les équipes 4 et 5 en D3, ainsi que les équipes 6 et 7 en D4 terminent dans les deux premières places de leur poule et disputeront les poules montantes après une excellente première partie de saison.

Événements de la saison

Aux vacances de la Toussaint, un tournoi open, ouvert à l'ensemble des catégories, s'est déroulé pour la première fois.

Pour cette première édition, le tournoi a connu un franc succès avec près de 150 participants.

Le tournoi Interne a débuté début décembre et se terminera fin juin lors de l'assemblée générale.

Dans le cadre du Téléthon, le club a fait don de 200€, récoltés lors d'une soirée.

Des stages seront organisés, lors des vacances de février, par David Dubois (DE) ainsi que des cours individuels tout au long de l'année. La nouvelle édition du tournoi de Pâques se déroulera lors des vacances scolaires d'avril 2016. Une troisième tournée, de 10 jours, sera organisée à La Baule mi-juillet pour les jeunes compétiteurs du club. Plusieurs soirées sont également prévues jusqu'à la fin de saison (crêpes, pizzas, raclette).

Pédagogie

David Dubois, enseignant diplômé d'état, interviendra à l'école de Saint-Agathon dans le cadre du programme «Tennis à l'école».

Le président, Ange COTTIN ■

Association des parents d'élèves du Croissant

Suite à l'élection de l'APE à l'école du Croissant en septembre dernier, le nouveau bureau est fier et heureux de reprendre le flambeau de notre chère association des représentants de parents d'élèves. Nous tenons d'abord à remercier le bureau sortant pour l'ensemble du travail accompli et espérons de tout cœur porter haut nos valeurs et la mission qui nous est confiée.

Enthousiaste et motivé, notre bureau s'inscrit dans la continuité des projets entrepris «Pizzas, chocolat de fin d'année...», et s'efforcera de mettre en place de nouvelles actions : repas le 5 mars à la salle des fêtes, kermesse dans l'école en juin... afin de toujours mieux servir les élèves dans leurs activités, mais aussi d'entretenir ce lien fort qui unit parents, élèves

et enseignants de notre école du Croissant !

Voici la composition du nouveau bureau : Jamila Karroumi, présidente ; Valérie Sourflais, trésorière ; Anne-Laure Savin, secrétaire générale ; Sophie Amathieu, vice-secrétaire.

La présidente, Jamila KARROUMI ■



Tél. 02 96 44 22 57
Fax 02 96 44 47 36

DEMANDEZ À VOS PNEUS

PROFIL PLUS PLOUMAGOAR
ZI de Bellevue
22970 PLOUMAGOAR

Véhicule léger Génie Civil Moto Agricole Poids lourd



LA QUALITÉ LE TERROIR ET LE SAVOIR FAIRE ...
PASCAL GUEZENEC TRAITEUR
COCKTAILS - BUFFETS - RÉCEPTIONS

4 rue de la Trinité 22200 Guingamp
Tél. : 02 96 43 82 95 - traiteur-guezennec@orange.fr



Les membres du bureau lors de l'assemblée générale.

Amicale Laïque

Le dernier trimestre 2015 a été marqué par trois événements.

Le 7 novembre, l'assemblée générale, moment incontournable pour une association qui présente à ses adhérents ses bilans de l'exercice passé. Plus de 300 personnes ont participé aux différentes activités qui sont au nombre de neuf, dont certaines dispensées par des animatrices salariées. Le bilan financier est sain et laisse apparaître un excédent de 1 784€.

Patrice Bogas a remercié la municipalité pour les différentes subventions versées et le prêt gracieux des salles pour toutes les manifestations. Après la présentation des bilans, le président, Patrice Bogas, et le trésorier, Rémy Nicolas, ont annoncé leur volonté de passer le relais lors de la prochaine assemblée générale. Ces deux responsables souhaiteraient trouver très rapidement des remplaçants afin de les épauler et de prévoir une passation en douceur.

Le maire, Pierre Salliou, et Bernard Henry, adjoint à la vie associative, ont renouvelé leur attachement et le soutien de la municipalité à l'amicale. Le pot de l'amitié et un repas ont clôturé cette 32^e assemblée générale.

Le samedi 29 novembre, les sections «cyclo et rando» se sont associées à

la journée du Téléthon organisée par la municipalité, qui offrait un goûter à la salle des fêtes à l'ensemble des participants qui pouvaient verser leur obole dans l'urne prévue pour cette bonne cause.

Les samedi 5 et dimanche 6 décembre, la Troupe théâtrale d'Yvias a présenté la pièce intitulée «On l'enterre aujourd'hui». Plus de 400 spectateurs ont passé un excellent moment et déclenché des rires et fou rires dans la salle des fêtes. La troupe d'Yvias, très connue dans notre région, attire chaque année un public enthousiaste.

Durant tout le mois de janvier les différentes sections ont organisé la traditionnelle galette des rois, moments de convivialité très attendus et très appréciés.

Au seuil de cette nouvelle année, le président et le conseil d'administration, vous souhaitent une **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE.**

La secrétaire, Nicolette TRIFOL ■



Le groupe des marcheurs lors du Téléthon.

Comité local de la FNACA

L'année meurt dans les bourrasques et les grisailles. Faisons mourir avec elle nos déceptions et nos vieilles histoires. Sans les oublier – ce n'est pas possible et ce n'est pas sage – mais en les tenant pour ce qu'elles sont, des choses passées, des choses sans importance.

Nous avons de l'expérience, et c'est bien. Mais notre cœur ne saurait se contenter d'expérience, il a besoin de nouveauté, rempli non pas de rancune et de regrets, mais d'espoir.

Alors bonne et heureuse année 2016 à tous...

Commémoration de l'armistice de 1918

Après la célébration à l'église de Pabu, la cérémonie s'est déroulée à 12h00 au monument aux morts, place du 19 mars 1962 en présence de la députée Annie Le Houérou, du maire Pierre Salliou, de nombreux élus et plus de 200 personnes.

Lecture des messages de l'UFAC (1) par les enfants de la commission municipale, et du secrétaire d'Etat aux Anciens combattants par Denise Thomas, adjointe. Après la lecture des noms des Pabuais morts pour la guerre au cours de ce conflit mondial, les enfants de la commission municipale ont accompagné tour à tour, Joseph Le Gall, président du comité local de la FNACA (2), Marcel Le Foll pour l'UFAC (3), Pierre Salliou, maire, et Annie Le Houérou, députée, pour les dépôts de gerbes.

A l'occasion de cette cérémonie, la croix du combattant a été remise à René Krol et à Fernand Huet. Les honneurs des drapeaux étaient rendus par deux de l'UFAC et deux de la FNACA.

Signification des sigles

(1) UFAC : Union Française des associations de combattants et victimes de guerre qui regroupe une quarantaine d'associations dont la FNACA et l'UFAC (Union Fédérale des anciens combattants).

(2) FNACA : Fédération Nationale des anciens combattants d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc et Tunisie).

(3) UFAC : Union Fédérale des anciens combattants.



Les décorés entourés par Joseph Le Gall, Annie Le Houérou et Pierre Salliou.

Remise des cartes : le vendredi 13 novembre, lors de la permanence assurée à la salle polyvalente, les adhérents sont venus nombreux retirer leur carte d'adhésion pour l'année 2016, ce qui leur permet un moment de convivialité.

A cette occasion, plusieurs informations ont été communiquées. Le comité compte actuellement 86 adhérents dont 14 veuves. Les anciens d'AFN isolés peuvent toujours nous rejoindre.



Remise des cartes d'adhésion.

Solidarité : cette année encore, le comité local de la FNACA a versé 350€ au profit de l'AFM Téléthon et 200 € pour la lutte contre la Mucoviscidose.

Nous remercions la municipalité pour la mise à notre disposition, gracieusement, des structures municipales.

Le président,
Joseph LE GALL ■

EMBALECO

LA COMMUNICATION PAR L'EMBALLAGE

- SAC REUTILISABLE • SAC LUXE • SAC PLASTIQUE
- SAC PAPIER • PAPIERS CADEAUX
- EMBALLAGES ALIMENTAIRES

ZA de Rucaër - 22200 PABU GUINGAMP
Tél 02 96 40 04 89 • Fax 02 96 40 09 21 • embaleco@orange.fr

www.embaleco.fr

Club des Ajoncs d'Or

Les aînés du club « Les Ajoncs d'or » terminent l'année par des festivités.

La vie du club en général

En cette période d'hiver, les adhérents viennent à chaque réunion du club partager boules, cartes et différents jeux de sociétés, petites randonnées ou tout simplement un moment d'échanges et nous prenons notre goûter tous ensemble.

Le lundi 16 novembre le concours interclubs de belote a connu un vif succès : 180 joueurs de 37 clubs des environs ont disputé 4 âpres parties de cartes, pendant que l'équipe de service et les membres du conseil d'administration géraient le goûter ; 37 prix ont été attribués.



Salle comble pour le concours de belote.

Les allées de boules couvertes ont été refaites par quelques boulistes et bénévoles du club, aidés des employés communaux.

Le samedi 28 novembre, la section marche participait à l'organisation du Téléthon et guidait les marcheurs. A la salle des fêtes, les jeux de société étaient à la disposition des passionnés. Le bénéfice d'un bal à été versé à titre de don à cette opération.

Les repas

Le dimanche 18 octobre, c'est dans une salle décorée et bien fleurie que le traditionnel banquet du club, servi par l'Oasis, s'est déroulé en présence de Monsieur le Maire et de ses adjoints ; 128 convives ont passé une journée chaleureuse, gaie et animée : histoires, chants, danses se sont succédés tout au long de l'après-midi.

Les sorties à la journée

Le vendredi 25 septembre, sortie à la journée. Le matin, découverte en car des cinq communes de la presqu'île de Rhuy et du château de Suscinio. L'après-midi, mini croisière sur la Vilaine, par une journée ensoleillée qui a laissé de belles images et des bons souvenirs à tous. Le vendredi 5 décembre, nous étions 51 adhérents et sympathisants pour la sortie de Noël au Palais du Grand Large à Saint-Malo, pour un déjeuner festif et dansant animé par Emmanuel Rolland ; puis place au spectacle de Laurent Chandemerle, personnage un peu fou, incroyable imitateur, qui, à peine rentré

sur scène, allume la mèche qui enflamme la salle. Nous avons apprécié l'animation et le repas était excellent ; nous étions 740 convives ce jour-là.

Le voyage

Du 7 au 12 octobre : croisière sur le Rhin et la Moselle, qui a plu au petit groupe de participants ; nous avons voyagé au gré des fleuves et visité les villes de Mayence et son musée de Gutenberg, Rudesheim et ses vignobles en petit train, son musée de la musique mécanique, Boppard, élégante cité rhénane et son centre médiéval, Coblenz, Alken, Cochem. Sur le chemin du retour nous avons passé une journée au grand duché du Luxembourg. La vie à bord du bateau le «Douce-France» était un rêve ; une ambiance conviviale, des soirées animées et d'excellents repas. Le panorama était magnifique, des bois et des vignes aux couleurs d'automne à perte de vue, une occasion de plus d'admirer les trésors que la nature nous donne généreusement.

Jeudi 17 décembre, le club des aînés a clos ses activités 2015 par un goûter amélioré, agrémenté de pâtisseries, clémentines et papillotes. Le conseil d'administration souhaite à tous les Pabuais une joyeuse et chaleureuse année 2016, beaucoup de moments de joie et de gaieté à partager, et les invite à les rejoindre.

La présidente, Maryvonne FORT ■



Le maire, les doyens de la journée et les membres du bureau au banquet.



Dégustation à Rudesheim.

Association Nord-Bretagne des pensionnés marine marchande et pêche

Notre première manifestation du deuxième semestre 2015 a débuté le 20 septembre par notre Congrès National à Mèze (Hérault) ; peu de Bretons y assistaient, la cause principale étant la distance entre les deux régions.

Le mois de novembre est toujours le plus chargé de l'année avec deux animations, le bal au début du mois, et le repas, programmé le dimanche 29 novembre, qui s'est déroulé dans une ambiance amicale et conviviale. La préparation de l'apéritif et des toasts se fait avec une équipe de bénévoles dynamique et très rôdée. Le soin apporté au décor (thème mer ou terre) donne aussi une petite note festive dans la salle des fêtes.



Le buffet préparé pour l'apéritif attend les convives.

L'année 2016 débutera par notre assemblée générale le mercredi 3 février à 10h30 à la salle des fêtes de Pabu. Elle sera animée par Madame Edmonde Le Nerrant, présidente Nord-Bretagne et Monsieur Richard Marcadé, président Zone Ouest. Un repas paëlla, sur inscription, suivra cette réunion. Ce rassemblement annuel est toujours l'occasion de connaître les dernières informations maritimes.

Notre association est toujours à votre écoute et à votre disposition pour vous conseiller dans vos différentes démarches. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment, le meilleur accueil vous sera réservé.

BONNE ANNÉE 2016 À TOUS !

Contact : Henri TRIFOL, tél. 02 96 21 39 57.

Le président, Henri TRIFOL ■

Calendrier des manifestations

Février

- 01 Concours de belote en équipes formées, organisé par le club des Ajoncs d'Or
- 01-13 Exposition de peintures de Gérard Unvois dans le hall de la mairie
- 04 Club des Ajoncs d'Or
- 14 Bal du club des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Dominique Moisan
- 18 Club des Ajoncs d'Or
- 21 Bal de l'Amicale Laïque avec l'orchestre Alexandre Monnier
- 27 Spectacle avec Denis Lecat dans le cadre du Festival Autour d'elle

Mars

- 03 Club des Ajoncs d'Or
- 05 Repas ouvert à tous organisé par l'association des parents d'élèves du Croissant
- 06 Bal de la Fnaca avec l'orchestre Silvère Burlot
- 13 Bal de l'Amicale Laïque avec l'orchestre FA SI LA
- 17 Concours qualificatif de belote, organisé par le club des Ajoncs d'Or
- 19 Cérémonie commémorative de la fin de la Guerre en Algérie
- 18 Sortie « cochon grillé » du club des Ajoncs d'Or
- 25 Concours cantonal de belote
- 26 Repas de l'AS Pabu
- 31 Club des Ajoncs d'Or

Avril

- 04-16 Exposition de gravures sur granit poli de Marcel Nicolas
- 10 Bal de la Fnaca avec l'orchestre Bernard Méhu
- 10 Assemblée Nord-Bretagne des pensionnés marine marchande et pêche à Paimpol
- 14 Fête des octogénaires du club des Ajoncs d'Or
- 16 Soirée raclette organisée par l'ETC Pabu - Saint-Agathon
- 17 Bal de l'Amicale Laïque avec l'orchestre Alexandre Monnier
- 18 Concours de boules en triplettes formées organisé par le club des Ajoncs d'Or
- 24 Bal du club des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Les copains d'abord
- 28 Club des Ajoncs d'Or

Mai

- 08 Cérémonie commémorative de la fin de la Guerre 1939-1945
- 12 Club des Ajoncs d'Or
- 24 Sortie de la Fnaca à la Cité de la voile et croisière dans la rade de Lorient
- 26 Club des Ajoncs d'Or
- 28 Animation au bourg avec le groupe Tribann
- 30-31 Déplacement du club des Ajoncs d'Or au Futuroscope de Poitiers
- 31-07 Voyage de la Fnaca à l'Île de Malte

Juin

- 09 Club des Ajoncs d'Or
- 10 Sortie du club des Ajoncs d'Or au Mont Saint-Michel
- 11 Gala de danse de l'Atelier chorégraphique
- 12 Kermesse de l'école Skol ar Yezhoù
- 15 Journée conviviale de la Fnaca à la salle polyvalente
- 16 Marche de clôture du semestre du club des Ajoncs d'Or
- 23 Buffet campagnard du club des Ajoncs d'Or
- 26 Bal de la Fnaca avec l'orchestre Véronique Cadanse

NAT'Coiffure

Féminin • Masculin

Rond-point de Kerhollo
22200 St Agathon

02 96 44 77 88

ESSAYEZ LES RAJOUTS

- 100 % cheveux naturels
- En 15 min à clipser ou à coller

Retrouvez aussi différentes perruques
(sur commande)



Les GALLO'PAINS

ARTISAN - BOULANGER



DE PERE EN FILS DEPUIS 1984

Boulangerie
Pâtisserie
Sandwich
Pizza

Du lundi au samedi
de 5h30 à 20h
sans interruption.

Z.I. de Bellevue - PLOUMAGOAR - 02 96 11 98 95

SArgoat Solutions Energies



CHAUFFAGE
(fioul, gaz, bois)

POMPES À CHALEURS
(géothermie & aérothermie)

SOLAIRE - POÊLES

SALLES DE BAIN

ÉLECTRICITÉ

02 96 21 18 99

argosolutionsenergies@gmail.com

La Ferme de Guingamp

Ouvert tous les midis du Dimanche
au Vendredi et Samedi soir

MENU
A partir de 13,50€

La Ferme de Guingamp
4 Impasse Toulan Bian
22970 Ploumagoar - Tél. 02 96 11 91 66

TAXI plus

Le Grand Guimar Françoise
BP 70224
9 rue Théodore Monod
22200 Guingamp

Tous trajets
Malades assis

06 07 48 41 16

Rayons - Chimios - Dialyses
Hospitalisations - Consultations - Kiné

Conventionné Sécurité sociale taxiplus22.com

Ty Pouss Paysagiste

Conception et création de jardin
Contrat d'entretien annuel
Intervention ponctuelle
Entretien parc et jardin
Devis gratuit

déduction fiscale de 50%

services à la personne

Erwan REUZÉ - 06 78 87 03 56 / 02 96 35 89 80
7, rue de la Fontaine - 22200 PABU
www.typouss.fr - typouss@free.fr

SUEZ VOUS VOULEZ TOUT SAVOIR SUR VOTRE EAU ?

① Rendez-vous sur : www.lyonnaise-des-eaux.fr

Un service :
— pour tout connaître sur l'eau que vous buvez : sa composition, sa qualité, son goût, son prix ...
— Et pour vous accompagner dans vos démarches 24h/24